**FICHE D’INFORMATION SUR LA PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES A L’EGARD DU TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

***Règlement (UE) 2016/679, art. 13***

Le traitement des données personnelles se base sur des principes de légalité, équité et transparence pour protéger les droits et les libertés fondamentaux des personnes physiques. À cet effet, les informations suivantes doivent être fournies:

1. Le responsable du traitement des données est l’Agence Italienne pour la Coopération au Développement de la République Italienne (AICS), qui, dans ce cas précis, opère par l’intermédiaire de *l’Agence Italienne pour la Coopération au Développement – Siège de Tunis, 1 Rue de Florence 1082 Mutuelle Ville – Tunis,* *[segreteria.tunisi@aics.gov.it](mailto:segreteria.tunisi@aics.gov.it), + 216 71 893 321 / 144.*
2. AICS dispose d'un responsable de la protection des données personnelles qui, en cas de problèmes ou de plaintes, peut être contacté aux adresses suivantes : *Agence Italienne pour la Coopération au Développement, Via Salvatore Contarini, 25 - 00135 ROMA, téléphone 0039 06 32492 (standard) ; pec :* agenzia.cooperazione@cert.esteri.it
3. Les données personnelles demandées sont nécessaires pour la sélection de l'opérateur économique auquel sera confiée la prestation objet du contrat.

1. La remise des données est une obligation prévue par la législation italienne et l’éventuel refus de fournir les données demandées entraînera l'exclusion de la procédure de sélection ou d'attribution.
2. Le traitement des données sera effectué manuellement ou par système informatique par un personnel spécialement chargé.
3. Les données seront communiquées aux services de contrôle internes et externes de AICS. En signant la présente fiche d’information, l'intéressé donne son consentement à la communication desdites données, y compris aux autorités locales compétentes pour vérifier leur exactitude et à la publication des éléments essentiels du contrat stipulé sur le site web de l’acheteur, conformément à la loi italienne sur la transparence des contrats publics.
4. Les données sont conservées pour une période maximale de 5 ans à compter de la fin du rapport contractuel pour achèvement de l'exécution ou pour toute autre raison, y compris la résiliation pour défaillance. Ce délai est suspendu en cas d’engagement de poursuites judiciaires.
5. L’intéressé peut demander l'accès à ses propres données personnelles et leur rectification. Dans ce cas, l'intéressé doit présenter une demande à cet égard aux adresses indiquées au point 1, en informant pour connaissance le responsable de la protection des données de AICS aux adresses indiquées au point 2.
6. Si vous pensez que vos droits ont été violés, il est possible de déposer une plainte auprès du responsable de la protection des données de l'AICS. Alternativement, vous pouvez contacter le Garant pour la protection des données personnelles (Piazza di Monte Citorio 121, 00186 Roma, tel. 0039 06 696771 (centralino), e-mail: garante@gpdp.it, pec: protocollo@pec.gpdp.it) ou aux autorités judiciaires.

*Tunis, le*

Lu et approuvé

Signature de l'intéressé

…………………………………………………….